

## La Nuit de la Chouette .... c'est forcément chouette !



La Nuit de la Chouette .... c'est forcément chouette !

En 2019, la Nuit de la Chouette, c'est un mois de fête !

Le 2 mars 2019 et durant tout le mois, sera célébrée la 13<sup>ème</sup> édition de la Nuit de la Chouette. Depuis maintenant plus de 20 ans, la LPO organise tous les deux ans cet événement exceptionnel pour connaître les chouettes et hiboux, mais également leurs compagnons de la vie nocturne.

Le succès de cet événement d'éducation à l'environnement est assuré grâce aux nombreuses structures relais qui proposent une multitude de sorties nature, conférences, projections, atelier de construction de nichoirs, autant d'activités gratuites et ouvertes à tous !

Fêtons tous ensemble la 13<sup>ème</sup> Nuit de la Chouette !

Les rapaces nocturnes sont tous plus ou moins menacés. Les causes sont multiples :

la destruction et la fragmentation de leurs milieux de vie (abattage des arbres creux, transformation des prairies en cultures, suppression des haies et des arbres isolés, assèchement des marais) ;

le trafic routier (chocs contre les véhicules) ;

l'engrillagement des clochers ou de certains bâtiments qui prive les rapaces nocturnes de site de reproduction ;

les poteaux creux ou conduits de cheminée présentant une ouverture à leur sommet sont autant de pièges desquels les petits nocturnes ne peuvent s'échapper ;

les électrocutions et les collisions avec les lignes électriques ;

- utilisation des produits phytosanitaires contre les insectes et les micromammifères ; les rapaces nocturnes meurent d'empoisonnement, dû à l'absorption des pesticides contenus dans leurs proies ;

le braconnage ;

la pollution lumineuse.

Protéger les rapaces nocturnes et leurs sites de nidification :

Vous pouvez venir en aide aux chouettes et hiboux ! Voici quelques actions simples à mettre en œuvre :

installez un nichoir là où les cavités de nidification font défaut ;

laissez quelques ouvertures dans votre maison ou ses dépendances pour permettre un accès aux chouettes qui voudraient venir y nicher ;

restaurez ou plantez des haies et vergers traditionnels (arbres têtards, fruitiers, haies vives...) et préservez les vieux arbres creux ;

limitez l'utilisation de pesticides dans votre jardin ou votre verger ;

ne dérangez pas une chouette qui couve dans un arbre, un nichoir ou un bâtiment (généralement au printemps, de mars à mai selon les espèces) ;

consommez des produits locaux (pommes et poires, cidre, jus de pomme...) liés au maintien du verger traditionnel ;

roulez moins vite la nuit pour limiter les risques de collision avec les chouettes mais aussi d'autres animaux comme les hérissons...

soutenez les associations qui protègent et agissent pour les rapaces nocturnes et la biodiversité en général.

**NE RAMASSEZ PAS** les jeunes nocturnes

Le ramassage des petits tombés du nid est une réelle menace. Les jeunes nocturnes quittent le nid très tôt et continuent d'être nourris par les parents. Sans s'en rendre compte, de nombreuses personnes croient bien faire en récupérant une jeune hulotte ou un petit-duc, alors qu'il faut au contraire les laisser sur place ou les replacer en hauteur à l'abri des prédateurs terrestres.

Trouver une sortie :

Des activités gratuites sont prévues sur l'ensemble du territoire français et à l'étranger du 1 au 3 mars 2019.

Retrouvez les activités proches de chez vous, ou ailleurs si vous êtes en déplacement, en vous connectant sur le site de la Nuit de la Chouette.

## Une chouette soirée

Le samedi 2 mars, de 20 h 30 min à 23 h 00 min

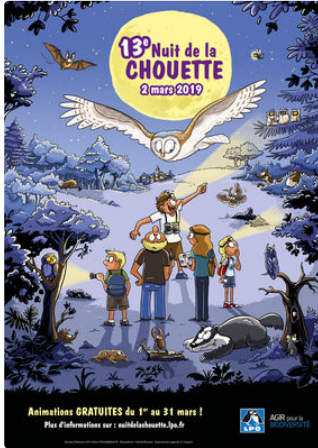
Venez découvrir les rapaces nocturnes, ces prédateurs qui peuplent nos forêts et nos champs et que les plus chanceux ont pu déjà observer la nuit. Venez découvrir les différentes espèces du Gers, comment les reconnaître, mais aussi les menaces auxquelles elles font face et comment les aider ! Apportez votre lampe de poche !

Sortie nocturne à **Sainte-Christie-d'Armagnac**

Le lieu exact de rendez-vous sera précisé à l'inscription.

05 62 66 85 77 - [animation@cpie32.org](mailto:animation@cpie32.org)

Site : [www.cpie32.org](http://www.cpie32.org) – Facebook : [www.facebook.com/cpie32](http://www.facebook.com/cpie32)



L'affiche de l'évènement



Grise ou rousse selon les individus, la chouette hulotte niche très souvent dans des cavités d'arbres mais également à l'intérieur d'anciens nids de corvidés ou d'aires de rapaces. Elle fréquente les bois et les forêts mais également les parcs urbains. Ce rapace nocturne est le plus répandu en France, sa population est actuellement estimée entre 100 000 et 200 000 couples.

<http://rapaces.lpo.fr>

Extrait du Dépliant "Rapaces Nocturnes".